

TRICOSA

18 Passage du Terzailet 1204 Genève	Secrétariat du Conseil municipal
	- 2 MAI 2014
	A traiter par:
	Copies:

Monsieur Pascal RUBELI
Président du Conseil Municipal
de la Ville de Genève
Palais Eynard
4, rue de la Croix Rouge
1204 GENEVE

Genève, le 2 mai 2014

Monsieur le Président,

Vous trouverez en annexe la Pétition adressée au Conseil Municipal de la Ville de Genève munie de nombreuses signatures récoltées en deux mois « Pour que les autorités genevoises demandent aux Rentes Genevoises d'annuler le congé donné à TRICOSA au 31 décembre 2014 ».

Les personnes responsables de cette pétition sont :

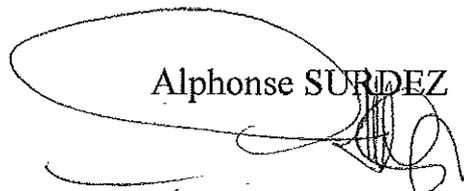
M. Alphonse SURDEZ Tél 079 626 35 23

M. Jean-charles REY Tél 079 437 03 13

Vu l'urgence de cette pétition, nous vous demandons de la traiter rapidement.

Recevez, Monsieur le Président du Conseil Municipal, nos respectueuses salutations

Alphonse SURDEZ



**PETITION
AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GENEVE**

**POUR QUE LES AUTORITES GENEVOISES DEMANDENT AUX RENTES GENEVOISES
D'ANNULER LE CONGE DONNE A TRICOSA AU 31 DECEMBRE 2014.**

Les RENTES GENEVOISES expulsent TRICOSA des locaux qu'elle occupe depuis plus de cinquante ans à la Place du Molard 11.

TRICOSA est une institution du petit commerce genevois avec une clientèle internationale importante, qui paie régulièrement son loyer, ses employés et ses impôts.

Les RENTES GENEVOISES veulent récupérer ces locaux pour leur développement local en associant des Bancomats pour la BANQUE CANTONALE DE GENEVE et l'agrandissement de NAVILLE SA.

Il est sidérant de constater d'un point de vue politique, que l'ETAT DE GENEVE et la VILLE DE GENEVE, défendent le petit commerce au Centre de la ville de Genève et que les RENTES GENEVOISES, dépendant des AUTORITES GENEVOISES, l'élimine en expulsant TRICOSA !!!

Vu l'urgence de cette pétition nous vous demandons de la traiter rapidement.

Pour votre information une pétition a été envoyée au Grand Conseil de l'Etat de Genève.